

# AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU JBM

Les membres du Jeune Barreau de Montréal (JBM) sont convoqué.e.s à sa prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra **LE JEUDI 26 MAI 2022, À COMPTER DE 17 H 30, À L'AUBERGE SAINT-GABRIEL\***, située au 426, rue Saint-Gabriel, à Montréal. L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2021
4. Réception des états financiers pour l'exercice 2021-2022
5. Nomination des auditeurs pour l'exercice 2022-2023
6. Dépôt du rapport annuel du Président et des administrateur.trice.s
7. Ratification des gestes posés par le Conseil d'administration durant l'exercice 2021-2022
8. Communication du résultat des élections
9. Mot du Président.e élu.e pour l'exercice 2022-2023
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

Les membres du JBM auront alors l'occasion de poser toute question pertinente à l'égard du rapport des administrateur.trice.s, des états financiers ou des affaires du JBM. Seul.e.s les membres votant.e.s ont le droit de soumettre une proposition lors de l'assemblée générale. Le texte de toute proposition d'un.e membre votant.e sur un sujet qui n'est pas déjà prévu à l'ordre du jour doit être transmis à la secrétaire-trésorière au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée.

\*ou en mode virtuel selon l'évolution de la situation de la pandémie de la COVID-19 au Québec.

# AVIS D'ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JBM



**Jeune Barreau  
de Montréal**  
Young Bar of Montreal

Les membres du Jeune Barreau de Montréal (JBM) sont avisé.e.s par la présente que trois scrutins distincts seront tenus du **19 MAI 2022, 7 H 01, AU 26 MAI 2022, 16 H 30, INCLUSIVEMENT** afin d'élire les candidat.e.s aux postes suivants (entre parenthèses le nombre de sièges disponibles): Président.e (1), Vice-président.e (1) et administrateur.trice (12). Une personne ne peut se porter candidate qu'à un seul poste.

Tout membre, votant.e ou non, du JBM peut soumettre sa candidature au poste d'administrateur.trice. Seul.e un.e membre votant.e peut soumettre sa candidature au poste de Vice-président.e. Seul.e un.e membre votant.e ayant déjà siégé au Conseil d'administration pendant un mandat complet peut être candidat.e au poste de Président.e. En l'absence d'une telle candidature, seul.e un.e membre votant.e peut être candidat.e au poste de Président.e.

Est membre votant.e du JBM, tout.e avocat.e assermenté.e le ou après le 1<sup>er</sup> mai 2012 et dûment inscrit.e au tableau de l'ordre du Barreau du Québec, section de Montréal. Est membre non votant.e du JBM tout.e membre du Barreau du Québec qui a été assermenté.e depuis au plus 10 ans le 1<sup>er</sup> mai 2012, qui n'est pas membre de la section de Montréal, mais qui remplit les formalités d'adhésion et paye, au 1<sup>er</sup> mai 2022, la cotisation annuelle du JBM.

Les bulletins de candidature sont disponibles sur demande auprès de la Directrice générale (emenardlaberge@ajbm.qc.ca). Ils doivent être retournés dûment complétés et signés par le.la candidat.e de même que par dix autres membres votant.e.s du JBM, à l'attention de la présidente d'élection, entre les 45<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> jours précédant la clôture de la période de scrutin, soit DU 11 AVRIL AU 5 MAI 2022, 17 H, aux coordonnées suivantes :

445, boulevard Saint-Laurent, bureau RC-03  
Montréal (Québec) H2Y 3T8  
Courriel : emenardlaberge@ajbm.qc.ca  
Télécopieur : 514-954-3496

À compter du 6 mai 2022, sera affichée, sur le site Internet du JBM, la liste des candidat.e.s (si le nombre de candidatures valides reçues excède le nombre de sièges à combler) ou des élu.e.s par acclamation, selon le cas, aux postes d'administrateur.trice, de Vice-président.e et de Président.e du JBM.

Dans le premier cas, l'élection aura lieu par vote électronique, en utilisant un système sécuritaire et confidentiel géré par un tiers qui aura été choisi par le Conseil d'administration.

Seul.e.s les membres votant.e.s en règle du JBM, au plus tard à l'heure de clôture de scrutin, auront droit de vote lors de l'élection.

## AVIS DONNÉS À MONTRÉAL (QUÉBEC), CE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2022

**M<sup>e</sup> Andréanne Malacket**  
Présidente d'élection

**M<sup>e</sup> Catherine Boutin**  
Secrétaire-Trésorière